

Département du Cantal  
Arrondissement d'Aurillac  
Canton de Saint-Paul-des-Landes

**COMMUNE DE SAINT-PAUL-DES-LANDES  
(Cantal)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 16 avril 2026**

**N°DEL\_2026\_018**

Nombre de conseillers en exercice : <b>19</b>	Présents : <b>17</b>	Représentés : <b>2</b>	Votants : <b>19</b>
---	----------------------	------------------------	---------------------

Date de la convocation : <b>09 avril 2026</b>	Date d'affichage : <b>09 avril 2026</b>
---	---

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Paul-des-Landes, régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DONEYS, Maire**.

**Etaient présents** : DONEYS Jean-Luc, SEMETEYS Valérie, BARDY Daniel, BAPST Bernadette, MURAT Frédéric, GALERY Jacques, DESOMER Christophe, BONNET Gilles, CHARBONNEL Cécile, BADUEL Patrick, FRESQUET Christelle, PAQUIN Christine, DELOM Florence, LE PAGE Franck, LEGOUT Cécile, LHERM Emilie, MAX Alexandre.

**Etaient absents** : ESPALIEU Aline représentée par Cécile LEGOUT, VABRE Fabien représenté par Jean-Luc DONEYS.

**Madame Cécile CHARBONNEL** a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Objet – Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Auze Ouest Cantal suite aux élections de mars 2026.**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'en raison du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la désignation des nouveaux délégués auprès du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.) Auze Ouest Cantal.

Le conseil municipal, après appel à candidature et après le vote de l'assemblée :

- désigne M. Jacques GALÉRY et Mme Émilie LHERM délégués titulaires pour représenter la commune au sein du S.I.V.U. Auze Ouest Cantal ;
- désigne Mme Christine PAQUIN déléguée suppléante pour représenter la commune au sein du S.I.V.U. Auze Ouest Cantal en cas d'absence d'un des deux titulaires ;
- autorise Monsieur le Maire de procéder à la notification de la présente délibération au SIVU Auze Ouest Cantal et à l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

**M. Jacques GALÉRY et Mme Emilie LHERM sont élus délégués titulaires et Mme Christine PAQUIN est élue déléguée suppléante pour représenter la commune au sein du S.I.V.U. Auze Ouest Cantal avec 19 voix Pour.**

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.  
Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance

Le Maire

Cécile CHARBONNEL

Jean-Luc DONEYS